



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VAL D'ISÈRE

ARRÊT PROJET
Janvier 2025

Dossier certifié conforme par M. le Maire et annexé à la présente délibération du conseil municipal de la commune de Val d'Isère du 3 février 2025 relative à la révision générale du PLU de Val d'Isère - Bilan de la concertation préalable - Arrêt de projet.

Le Maire
Patrick MARTIN

